



Bulletin d'adhésion à la Maison des Lycéens

La maison des lycéens est une association soumise à la loi de 1901 qui a pour but :

- ❖ de développer la vie du lycée par des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté
- ❖ d'accompagner les élèves vers l'autonomie

→ Tout élève âgé de 16 ans ou plus peut devenir membre du bureau de l'association et ainsi participer à tout le fonctionnement. Le bureau est composé d'un.e **président.e**, d'un.e **secrétaire**, d'un.e **trésorier.e** et de leurs adjoints.

2025-26

La MDL a vendu des roses à la Saint-Valentin et s'est déguisée pour le Carnaval !

Tous les projets sont faits par les élèves et pour les élèves. Le fonctionnement et les activités de la MDL dépendent de la participation et de l'engagement des adhérents. Chaque adhérent est convié à l'Assemblée Générale et a la possibilité de voter lors des élections du bureau et du Conseil d'Administration de la MDL.

Nom, prénom :	Classe en 2026-27 :
---------------	---------------------

- déclare vouloir adhérer à la Maison des Lycéens du lycée Lydie Salvayre pour l'année 2026-2027 et verser une cotisation de **5 euros ou plus**

Le règlement (à déposer dans une enveloppe fermée avec le présent bulletin) :

- par chèque à l'ordre de la MDL du lycée Lydie Salvayre
 en espèces

Es-tu intéressé.e pour participer à la gestion de la MDL ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
--

Date :

Signature de l'élève

Signature du responsable légal